



Assemblée générale annuelle de 2025
Mineur
juin 2025



**Conseil Mineur de Hockey Nouveau-Brunswick –
Assemblée Générale Annuelle
7 juin, 2025 – 8h30 -12h30
Delta Brunswick, Saint-Jean N.-B.**

8h30	Luc Martin	Bienvenue / Appel à l'ordre
8h35	Nic Jansen	Appel aux délégué(e)s et rapport des créances
8h50	Luc Martin	Approbation et ajouts à l'ordre du jour
8h50	Luc Martin	Affaires découlant du procès-verbal
9h00 – 9h45	Reports	<ul style="list-style-type: none"> - Président du Hockey Mineur - Représentante de la Commission de Hockey Féminin - Représentant du Hockey Élite - Directeurs de District - Directeur Exécutif
9h45-10h00	Rob Newson	Hockey Canada - Mise à jour
10h00-10h15	PAUSE	
10h15-11h00	Normand Hector	Équité, Diversité et Inclusion - Présentation
11h00-12h00	Ian Donald / Luc Martin	Avis de modification
12h00-12h15	Nic Jansen	Atelier / Commentaires sur les initiatives de HNB et Programmes
12h15	Ajournement	

Conseil de hockey mineur du Nouveau-Brunswick (CHMNB)
Assemblée générale annuelle
8 juin 2024
Delta Hotels by Marriott Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Personnes présentes : Luc Martin, Mark Wright, Kim Sparkes, Hazel Wells, Richard Hawkes, Lee MacWilliams, Kris Dupuis, Ian Donald, Francine Albert, Louis Gaudet, Lori Williams, Shaun Abbass, Alex Armsworthy, Jonathan Baker, Laura Barr, Ryan Beers, Shawn Bettle, André Bornais, Dan Boudreau, Sylvain Boudreau, Serge Bourgeois, Ruthie Bresson, Ryan Bresson, Kent Brewer, Eric Brun, Kevin Carrier, Mike Conley, Anne Corrigan, Jordan Currie, Patrick DeGrace, Kelly DeLucry, Chris Dunn, Kelly Emberley, Derrick Fillmore, Tania Gagnon, Mathieu Haché, Steve Haché, Angela Hawkins, Daniel Huard, Jennifer Hurley, Reta Kelley, Kevin King, Joey Landry, Brandon LeBlanc, Patrick Leger, Michel Legere, Courtney Maccaroni, Alexandre Mallet, Mark Marshall, Tim McCarthy, Zach McCarthy, Kristine McLaughlin, Sean McSorley, Dale Melanson, David Melanson, Eric Michaud, Arianne Milliard, Pierre Morais, Scott Nelson, John O'Toole, Denis Ouellette, Kim Penney, Scott Phinney, Mathew Richardson, Jamie Ross, Curtis Rossignol, Allain Savoie, Keith Shirley, Chad St-Onge, Philip St-Pierre, Robin Taylor, Pascal Theberge, Alan Underhill, Alexandre Violette, Cathy Waugh, Tim White, Gillian Wilson, Lance Woodman, Becky York, Roger Gaudet, Mark Belliveau, Brennan Roach, Lyn Colford et Charles Albert

Personnes absentes : Eric Pelletier et Denis Sheehan,

Personnes observatrices : Dawn Shaw, Michael Berube, Todd Williams, Tom Donovan (membre à vie), Doug Steeves (membre à vie), Maurice Theriault, Heather Strickland (membre du personnel), Katie Peddle (membre du personnel), Nic Jansen (directeur exécutif), Michelle Currie (personne-ressource du personnel), Todd Pye (président), Kelly VanBuskirk, Daniel Rousselle, Marc-André Voisine, Stephen Marshall et Christian Bossé

1. **Mot de bienvenue :** Luc Martin ouvre la séance à 8 h 31. Il présente l'ordre du jour et souhaite la bienvenue à tous. Au total, 80 délégués votants sont inscrits.
2. **Rapport du comité de vérification des pouvoirs**
 Nic Jansen présente le rapport du comité de vérification des pouvoirs. Il énumère les associations de district et les clubs (et ligue) communautaires ainsi que le nombre de délégués votants. Appel des délégués à la vérification des pouvoirs : 80 délégués votants, soit 41 votes pour adopter les modifications

Associations de district et clubs communautaires

Association	Nbre	Association	Nbre	Association	Nbre
Edmundston	2	Hockey d'élite	1	Petitcodiac-Salisbury	1
Haut Madawaska	1	Grand Lac	2	Sussex	1
Directeur du district 11	0	Moncton	2	Riverview	2
Grand-Sault	1	Hampton	1	Sackville	2
York Nord	2	Vallée de Kennebecasis	2	Centre Kent	2
Restigouche Nord	2	Comté de Charlotte	1	Kent-Sud	2
York West	2	Représentante, hockey mineur féminin	1	Ouest Kent, hockey féminin	1
Victoria-Tobique	2	Saint-Étienne	1	Ouest Restigouche	2
Fredericton	2	Dieppe-Memramcook	2	Miramichi	0
Oromocto	2	Grand Manan	0	Grand Miramichi, hockey féminin	2
Lewisville	1	Hillsborough	1	Baie des Chaleurs	1
Directeur du district 2	1	Directeur du district 3	1	Bathurst	1
Directeur du district 6	1	Directeur du district 7	1	Péninsule acadienne	2
Directeur du district 9	1	Directeur du district 10	0	Directeur du district 1	1
Rogersville	0	Président, hockey mineur	1	Directeur du district 5	1
Carleton Minor Hockey	2	Lancaster, hockey mineur	0	Directeur du district 8	1
Woodstock	1	Boiestown-Doaktown	1	Shediac-Cap Pelé	2
Res-Ma-Vic	2	Western Valley, hockey féminin	2	Centre, hockey féminin	2
Sud-est, hockey féminin	2	Fundy, hockey féminin	1		

Ligues

Ligue	Nbre	Ligue	Nbre	Ligue	Nbre
Hockey féminin N.-B., AAA	2	Ligue du Sud du N.-B.	2	Centre, M15	1
Centre, M18	2	Hockey récréatif sud-est	1	Centre, M11	1

3. Motion d'approbation de l'ordre du jour de 2024

Proposée par Lee MacWilliams, appuyé par Lori Williams

Motion adoptée

4. Motion d'approbation du procès-verbal de l'AGA de 2023

Motion visant l'approbation du procès-verbal de l'assemblée annuelle du CHMNB de 2023

Proposée par Lee MacWilliams, appuyé par Lori Williams

Motion adoptée

5. Questions découlant du procès-verbal de l'assemblée de 2023

Le procès-verbal ne soulève aucune question.

6. Président du hockey mineur : rapport de Luc Martin

Rapport comme soumis

7. Représentante de la commission de hockey féminin : Lori Williams

Rapport comme soumis. Les championnats provinciaux de hockey ont été déterminés pour la saison 2024-2025. Quand elles soumettent leur proposition d'équipe hôte de ces événements, les équipes peuvent choisir entre la fin de semaine du 14 au 16 mars 2025 ou celle du 21 au 23 mars 2025.

8. Commission du hockey élite : Louis

Rapport comme soumis

9. Rapports des directeurs de district :

Mark Wright, district 1 : comme soumis

Kim Sparkes, district 2 : comme soumis

Hazel Wells, district 3 : comme soumis

Richard Hawkes, district 5 : comme soumis

Lee MacWilliams, district 6 : comme soumis

Kris Dupuis, district 7 : comme soumis

Ian Donald, district 8 : comme soumis

Francine Albert, district 9 : comme soumis

Éric Pelletier, districts 10 et 11 : comme soumis. N'a pas pu assister à l'AGA de cette année.

Lee Benoit : nouveau directeur du district 10 pour la saison 2024-2025

10. Directeur exécutif de HNB : Nic Jansen

Rapport comme soumis. Nic présente un résumé de son rapport en soulignant les principaux points de la saison dernière.

11. Camp de droit du sport de l'UNB : Kelly VanBuskirk

Nic présente Kelly VanBuskirk qui anime une présentation virtuelle destinée au groupe. Kelly aborde les points suivants :

- L'automne dernier, un nouveau camp de droit du sport a vu le jour. Il s'agit d'un cours crédité dans le cadre duquel les personnes étudiantes obtiennent des crédits pour leur participation. Chaque personne étudiante a une expérience dans le domaine du sport et le camp s'est concentré cette année sur HNB.
- Les personnes étudiantes ont effectué une révision complète de la constitution de HNB et ont créé un modèle pour aider les associations à créer ou à mettre à jour leur constitution.
- Kelly a supervisé un certain nombre d'enquêtes (plaintes).
- Les enquêtes et les rapports des personnes étudiantes ont été bien faits.
- Le service fourni à HNB a répondu aux attentes, ou les a dépassées.
- Le camp du droit du sport de l'UNB a suscité l'intérêt d'organismes nationaux et provinciaux de sport.
- Pour la saison 2024-2025, l'équipe du camp souhaite augmenter le volume d'enquête et continuer à travailler avec Nic et HNB.
- Certaines associations sont réticentes à participer aux enquêtes. Kelly demande à chacun de parler à son association. La faculté de droit de l'UNB travaille au nom de HNB; les enquêtes sont sérieuses et devraient être menées en collaboration avec les personnes étudiantes en droit du sport de l'UNB. Le camp est avantageux pour tout le monde. Chaque plainte doit faire l'objet d'une enquête et être traitée afin d'être rapidement réglée et corrigée. La participation est cruciale.

12. Avis de modification :

Ian Donald est chargé de lire les avis de modification et les associations votent pour ou contre la motion. Au total, 80 délégués votants et 41 votes sont nécessaires pour que la motion soit adoptée.

AVIS DE MODIFICATION :

15.4 Motion proposée par Luc Martin, appuyé par Ian Donald
Sur la question de Luc Martin, appuyé par Ian Donald

Libellé proposé :

Tous les rapports d'incidents de jeu et les feuilles de match doivent être envoyés au coordinateur des suspensions à l'adresse courriel suivante : suspensions@hnb.ca, **au plus tard 48 heures après l'incident.**

Motion adoptée

12.1f) Motion proposée par Luc Martin, appuyé par Eric Pelletier

Libellé proposé : NOUVEAU

Tout match joué avec un officiel d'équipe inadmissible sera déclaré forfait.

Un officiel d'équipe inadmissible est défini comme une personne qui a été retirée de la liste de l'équipe le 15 décembre ou après cette date parce qu'elle n'a pas satisfait aux exigences de certification.

Motion adoptée

13.5b., 15.2, 15.5 et 15.10c. Motion proposée par Lee MacWilliams, appuyé par Chis Dunn

Libellé proposé

13.5 Les exigences ci-après s'appliquent en ce qui concerne **l'inscription** :

- | | |
|----------------------------|---------------------------|
| a. Association de district | - M21 |
| b. Club communautaire | - M18 AA, A, B, C |
| | - M15 AA, A, B, C |
| | - M13 AA, A, B, C |
| | - M11 AA, A, B, C |
| | - Programme M9 |
| | - Programme M7 |
| | - Féminin AA, A, B |

15.2 Toutes les équipes de niveau compétitif doivent compter au moins 12 joueurs, excluant les joueurs affiliés **ou** associés, dont un gardien de but plein temps, sauf pour les divisions M7 à M13. Les équipes « C » et les équipes **de hockey féminin AA, A ou B** doivent être composées d'au moins 8 joueurs inscrits à l'alignement, excluant les joueurs affiliés **ou** associés, dont un gardien de but plein temps, sauf pour les divisions M7

M13.

15.5 Les définitions suivantes s'appliquent :

- Division : M7, M9, M11, M13, M15, M18 et M21
- Catégorie : AAA, AA, A, B et C
- Classe : Développement, compétitif et « C »
- Le hockey avec mise en échec englobe la division M15 et les divisions supérieures ainsi que les classes AAA, AA, A, et B.
Le hockey sans mises en échec englobe le hockey dans les divisions M11, M13 et la classe « C ».
- Hockey féminin
Division : M7, M9, M11, M13, M15 et M18
Catégorie : hockey féminin AAA, hockey féminin AA, hockey féminin A **et hockey féminin B**
Classe : Développement, compétition et féminin
Il n'y a pas de mises en échec au hockey féminin.

15.10 Gardiens de but

- a. Les formulaires d'inscription des joueurs sur lesquels sont inscrits les gardiens de but doivent clairement porter la mention « gardien de but », sauf pour les divisions M13 et les divisions inférieures.
- b. Aucun joueur malade ou blessé ne peut être remplacé, sauf le gardien de but (voir le règlement 106.g de HNB).
- c. Dans le cas des équipes de niveau « C » et les équipes de hockey féminin A, AA et B, le gardien de but remplaçant peut venir de la même catégorie, dans la division ou la division inférieure, à la condition qu'une permission ait été obtenue du directeur du district et de l'équipe du gardien de but remplaçant. Pour les joueuses, l'autorisation peut être obtenue auprès de la commissaire de hockey féminin ou de la représentante de hockey féminin auprès du conseil mineur.

Motion adoptée

15.13 Motion proposée par Luc Martin, appuyé par Ian Donald

Libellé proposé : NOUVEAU

M11 – classement des équipes

Pour l'inscription initiale des équipes, le nombre de joueurs inscrits par une association de hockey mineur au sein d'une division sera utilisé comme suit :

AA – pour chaque 60 joueurs, l'association doit avoir une équipe AA

- La discrétion est de mise + / - 10

- Les associations ne peuvent avoir plus de 3 équipes "AA".

A – 24 à 59 joueurs

- La discrétion est de mise + / - 10

• Les chiffres ci-dessus représentent l'obligation d'avoir des équipes A et AA.

• Les équipes supplémentaires sont laissées à la discrétion de l'association.

a. Des équipes M11 AA peuvent être formées entre associations voisines qui n'atteignent pas le nombre minimum de joueurs avec l'approbation du conseil d'administration de chaque association ainsi que du directeur de district.

b. Les associations de hockey mineur peuvent demander à leur directeur de district, au début de la saison, de jouer au niveau le plus élevé sans atteindre le nombre requis.

c. Les associations mineures peuvent inscrire plus d'une équipe dans la même classification au sein d'une division. Ces équipes doivent être équilibrées.

d. Si l'association du domicile d'un joueur n'offre pas d'équipe M11 AA, le joueur peut être transféré dans une association voisine. S'il ne réussit pas à faire partie de l'équipe AA, il doit retourner à son association à domicile.

e. Il est recommandé aux associations d'avoir au moins 50% de leurs équipes au niveau récréatif.

La motion visant à modifier l'article 15.13 et à le diviser en sous-sections est approuvée.

La première sous-section a fait l'objet d'un vote et a été rejetée.

M11 – classement des équipes

Pour l'inscription initiale des équipes, le nombre de joueurs inscrits par une association de hockey mineur au sein d'une division sera utilisé comme suit :

AA – pour chaque 60 joueurs, l'association doit avoir une équipe AA

- La discrétion est de mise + / - 10

- Les associations ne peuvent avoir plus de 3 équipes "AA".

Une fois rejeté, le proposant Luc Martin a retiré cet amendement dans son intégralité.

13.8 Motion proposée par Luc Martin, appuyé par Ian Donald

Libellé proposé : NOUVEAU

Les représentants du hockey féminin du COR seront responsables de l'approbation des équipes de hockey féminin dans le registre de Hockey Canada (RHC).

Motion adoptée

15.14a. Motion proposée par Lori Williams, appuyée par Luc Martin

Libellé proposé :

La Commission de hockey féminin peut autoriser des équipes en déplacement, au cas par cas, lorsque les circonstances le justifient. Les considérations peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, l'emplacement géographique des joueurs, les distances de déplacement et les restrictions liées à la glace. Les équipes devraient s'attendre à être soumises à des restrictions jugées appropriées par la Commission de hockey féminin, comme le nombre limité de matchs ou de tournois.

Motion adoptée

15.14d. Motion proposée par Lori Williams, appuyée par Luc Martin

Libellé proposé : NOUVEAU

d. La date limite pour les demandes de déplacement des équipes est fixée au 15 décembre.

Motion adoptée

17.3 et 17.4 b. Motion proposée par Luc Martin, appuyé par Lori Williams
Sur la question de Luc Martin, appuyé par Lori Williams

Libellé proposé :

Le déplacement de joueurs hors de leur division d'âge appropriée ne sera autorisé qu'avec l'approbation du directeur de district.

Pour le déplacement des joueurs à une division compétitive supérieure :

Les équipes mixtes inscrites non AAA respectent les critères ci-après en ce qui concerne le choix des joueurs surclassés dans toute division de hockey mineur :

a. Un joueur peut être **surclassé** durant sa deuxième année à compter de la division M9, y compris les joueurs exceptionnels, **en passant au** niveau compétitif C ou supérieur avec l'approbation du directeur de district. Les joueurs qui en sont à leur deuxième année dans une division peuvent être soumis à une évaluation **pour être surclassés**. **L'association de hockey mineur et le directeur de district ont le pouvoir discrétionnaire de surclasser des joueurs de M9 à M11 (divisions compétitives ou récréatives). Pour surclasser un joueur de M11 à M13, de M13 à M15 et de M15 à M18, les joueurs doivent se classer dans le premier tiers de l'équipe de la catégorie la plus élevée de la division suivante ou du club suivant.**

Pour le **déplacement** de joueurs liés à la catégorie AAA, se reporter aux lignes directrices de la CHÉ relatives au statut de joueur exceptionnel.

b. Aptitudes générales pour le hockey.

c. Développement physique.

d. Développement social.

e. Le Comité de sélection doit être indépendant des entraîneurs de l'équipe et être composé de représentants du CHMNB et de la CHÉ, ou de personnes nommées par ceux-ci.

f. Tous les joueurs (qui ont l'âge voulu ou qui sont surclassés) doivent être évalués objectivement et être classés par le Comité de sélection.

g. Le directeur de district de la région d'où **vient** le joueur surclassé doit approuver le choix et en faire part immédiatement au directeur exécutif.

h. Le joueur doit être utilisé selon le classement obtenu pendant la saison de jeu, sinon son statut pourra être examiné de nouveau par le directeur de district responsable de la ligue concernée.

i. Équilibrer les exigences du programme de l'association ou du club.

j. Frais de 250 \$, payables au district de Hockey Nouveau-Brunswick.

k. Toutes les demandes de **déplacement** de joueurs à un niveau supérieur doivent être reçues une semaine avant le début des essais de l'association, ou à la discrétion du directeur de district.

Pour le déplacement à un niveau supérieur des joueurs à la division récréative :

Les joueurs doivent être inscrits à l'alignement d'une équipe dans la division appropriée pour leur âge, sauf si le directeur de district autorise un joueur de deuxième année de niveau « C » à passer à un niveau supérieur de division au sein du niveau « C ». Le directeur de district tient compte des critères de gestion des risques, de la sécurité et de la conduite pour déterminer un tel **déplacement**.

Pour le déplacement de joueuses de niveau mixte à un niveau inférieur :

À la discrétion du directeur de district, les joueuses d'équipes mixtes pourront passer à une division inférieure et jouer à un niveau « C » mixte. Chaque demande est examinée au cas par cas et le directeur de district utilise les critères suivants pour déterminer ce déplacement : a. Gestion des risques et de la sécurité; b. Médical; c. Compassion; d. Développement de la joueuse.

Les joueuses de première année peuvent passer à une division inférieure dans une division compétitive mixte si elles résident dans un district qui n'a pas d'équipe compétitive de hockey féminin.

Pour le déplacement de joueurs à un niveau inférieur :

À la discrétion du directeur de district, les joueurs pourront passer à une division inférieure et jouer à un niveau « C » mixte. Chaque demande est examinée au cas par cas et le directeur de district utilise les critères suivants pour déterminer ce déplacement : a. Gestion des risques et de la sécurité; b. Médical; c. Compassion; d. Développement du joueur.

Le joueur doit être évalué comme se situant dans les 50 % derniers classés des joueurs de l'équipe de catégorie inférieure à laquelle il sera inscrit. Une fois que le joueur surclassé est approuvé sur la liste, il est autorisé à participer aux éliminatoires provinciales.

Motion adoptée

17.6 Motion proposée par Luc Martin, appuyé par Lori Williams
Sur la question de Luc Martin, appuyé par Lori Williams

Libellé proposé : NOUVEAU

Le déplacement de joueuses de la division de hockey féminin correspondant à leur âge ne sera autorisé qu'avec l'approbation du représentant du conseil de hockey mineur féminin.

Pour le déplacement de joueuses à une division inférieure :

À la discrétion de la représentante du conseil de hockey mineur féminin, les joueuses peuvent être autorisées à passer à une division inférieure et à jouer au niveau de hockey féminin A. Chaque demande est examinée au cas par cas et le Conseil de hockey mineur féminin utilise les critères suivants pour déterminer ce mouvement: a. Gestion des risques et de la sécurité; b. Médical; c. Compassion; d. Développement de la joueuse.

Pour le déplacement des joueuses à une division compétitive supérieure :

Les équipes de hockey féminin inscrites non AAA respectent les critères suivants en ce qui concerne l'utilisation de joueuses surclassées dans n'importe quelle division de hockey mineur :

a. Une joueuse peut être surclassée durant sa deuxième année à compter de la division M9, y compris les joueuses exceptionnelles, en passant à un niveau compétitif A ou supérieur, avec l'approbation de la représentante du conseil de hockey mineur féminin. Les joueuses qui en sont à leur deuxième année dans une division peuvent être soumises à une évaluation pour passer à une équipe de catégorie supérieure dans la prochaine division de cette association ou ce club. Note : Pour le déplacement de joueuses liées à la catégorie AAA, se reporter aux lignes directrices de la CHE relatives au statut de joueurs exceptionnels.

b. Aptitudes générales pour le hockey.

c. Développement physique.

d. Développement social.

e. Les joueuses doivent se classer dans le premier tiers de leur position au sein de l'équipe de niveau supérieur (niveau d'aptitudes). Dans la division M11 seulement, les joueuses doivent se classer dans le premier tiers de toutes les patineuses. Les gardiennes de but doivent se classer parmi les meilleures gardiennes lors de l'évaluation.

f. Le Comité de sélection doit être indépendant des entraîneurs de l'équipe et être composé de représentants du CHMNB et de la CHÉ, ou de personnes nommées par ceux-ci.

g. Toutes les joueuses (qui ont l'âge voulu ou qui sont surclassées) doivent être évaluées objectivement et être classées par le Comité de sélection.

h. Le directeur de district de la région d'où vient la joueuse surclassée doit approuver le choix et en faire part immédiatement au directeur exécutif.

i. La joueuse doit être utilisée selon le classement obtenu pendant la saison de jeu, sinon son statut pourra être examiné de nouveau par la représentante du conseil de hockey mineur féminin.

j. Équilibrer les exigences du programme de l'association ou du club.

k. Frais de 250 \$, payables au district de Hockey Nouveau-Brunswick.

l. Toutes les demandes de déplacement de joueuses à un niveau supérieur doivent être reçues une semaine avant le début des essais de l'association ou à la discrétion de la représentante de hockey féminin du COR.

Pour le déplacement à un niveau supérieur des joueuses à la division récréative :

Les joueuses doivent s'inscrire dans leur division d'âge appropriée, à moins que le représentant du conseil mineur féminin n'accorde à une joueuse féminine A de deuxième année la permission de monter d'une division au sein du niveau féminin A. La représentante du conseil mineur féminin utilisera les critères de " gestion du risque, de la sécurité et de la conduite " pour déterminer un tel mouvement.

Motion adoptée

17.2c Changement proposé par Lori Williams, appuyé par Luc Martin

Libellé proposé :

Les joueuses peuvent être inscrites en même temps dans une équipe de hockey mineur mixte et dans une équipe de hockey mineur féminin. Les joueuses qui choisissent d'être inscrites dans deux équipes en même temps doivent déclarer aux deux associations et aux entraîneurs au moment de l'inscription quelle équipe sera sa principale équipe (les joueuses AAA et ASINB ne sont pas admissibles à la double inscription).

Motion adoptée

17.7 a) et b) Changement proposé par Luc Martin, appuyé par Ian Donald

Libellé proposé :

SUPPRIMER

Motion adoptée

19.8 Changement proposé par Luc Martin, appuyé par Ian Donald

Libellé proposé :

Un joueur d'une équipe d'une catégorie ou classe inférieure du même club, ou d'une équipe affiliée, ou un joueur spécialement affilié, peut s'affilier, en tout temps, pour une ou des équipes de catégories et de classes supérieures, pour un maximum de quinze (15) matches.

Motion adoptée

20e. Changement proposé par Luc Martin, appuyé par Ian Donald

Libellé proposé :

Une équipe a joué un match en employant un ou plusieurs joueurs ou officiels d'équipe inadmissibles.

Si un forfait de match est déclaré parce qu'une équipe a employé un ou plusieurs joueurs ou officiels d'équipe inadmissibles, l'équipe non fautive est déclarée gagnante. Si celle-ci menait au moment de l'infraction, le pointage inscrit est celui figurant au rapport officiel de match; si elle ne menait pas à ce moment, le pointage inscrit est 5-0. Les points personnels cumulés par les joueurs des deux équipes jusqu'au moment où le forfait est déclaré sont portés à leur crédit. Si le match en question est disputé dans le cadre d'un tournoi, l'équipe fautive est automatiquement reléguée à la dernière position du classement du tournoi. L'emploi d'un joueur ou d'un officiel d'équipe inadmissible doit être reporté au directeur exécutif de la branche.

Motion adoptée

13. Registre de Hockey Canada 3.0 : Josh Bell

Nic présente Josh Bell, de Hockey Canada, qui anime un atelier virtuel pour le groupe.

- Vue d'ensemble du RHC 3.0 et de ses avantages;
- Nouvelles fonctionnalités en cours de déploiement : tournois, programmes spéciaux de HC, événements; ouverture de session unique avec le Labo d'apprentissage, et amélioration de l'inscription, des listes d'équipe et de la liste d'attente;
- Les problèmes liés aux tiers, qui entraînent une augmentation du temps de gestion et des coûts, ainsi que des rapports inexacts;
- L'inscription et les listes de joueurs par l'entremise du RHC résoudront ces problèmes;

- Le carrefour de données de HC qui sera ajouté au RHC et les AMH pourront voir les rapports de leur organisation. Le rapport d'inscription, le rapport de transaction et le rapport sur les stages et les magasins, le rapport sur les factures, etc., figurent parmi les rapports offerts.

14. Championnats provinciaux M11 : Luc Martin

HNB a reçu une demande pour que les championnats provinciaux M11 soient inclus la saison prochaine. Le format serait de 8 équipes en AA, A et B, et de 16 équipes en C. Cette demande est soumise à l'assemblée pour voir si les associations souhaitent ajouter les M11 aux championnats provinciaux. Luc sollicite un vote afin d'inclure les championnats provinciaux M11 pour la saison 2024-2025.

Motion adoptée

M15B – Division sans mises en échec : Luc Martin

Le Conseil de hockey mineur discute de la question de savoir si la division M15 B devrait passer à une division sans mises en échec. L'assemblée décide d'ajouter ce point à l'ordre du jour de l'AGA de hockey mineur et de demander aux associations de hockey mineur de voter à l'égard des changements de M15 B à une division sans mises en échec. Luc sollicite un vote pour inclure une division M15 B sans mises en échec.

Motion adoptée à l'unanimité

15. Élection du président de hockey mineur : Nic Jansen

Le dossier de candidatures pour le poste de président du conseil de hockey mineur de HNB a été distribué le 14 mars. La date limite de dépôt des candidatures avait été fixée le 9 mai. Étant donné que la seule candidature reçue était celle de Luc Martin, ce dernier sera donc réélu pour un mandat de deux ans par acclamation.

16. Membres sortants du conseil de hockey mineur : Luc Martin

Luc remercie Kris Dupuis (directeur du district 7), qui est le seul membre sortant, pour son travail acharné et son dévouement tout au long de ces dernières années, et lui a remis une plaque et un cadeau.

Louis Gaudet propose d'ajourner l'AGA du conseil de hockey mineur 2024. La motion est **adoptée** et la séance est levée à 12 h 21.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU HOCKEY MINEUR – Luc Martin

Une autre saison vient d'être compléte, encore une fois le hockey mineur, le hockey féminin, le hockey de développement et l'association des officiels ont continué de collaborer et travailler ensemble pour développer et améliorer nos programmes, cependant avec certain de nos partenaires l'approche est plus difficile que d'autre.

HNB a offert durant la dernière saison plusieurs camp de développement et des certifications ;

Les formations suivantes furent donner en ligne ;

-Coach 1: 461

-Coach 2: 570

-Safety : 374

-Respect Leader: 1054 – 17 recertifications

-Respect Parent: 1385 - 23 recertifications

-94 personnes ont suivi la formation de Développement 1; donc une formation furent donné en ligne et 4 autres sur place soi à Fredericton, Saint-Jean, Bathurst et Moncton

-4 formations furent donné pour des clinique de gardien de but en ligne soi 2 en anglais et 2 en français, Les associations suivantes on fournit du temps de glace pour des formation sur place soi, 2 FYHA, 2 St-Jean, Péninsule-Acadienne, Bathurst et Grand-Sault.

J'aimerais remercier Matt Vautour pour avoir organiser ses cliniques.

Le seul point négatif les formations son presque toute en ligne maintenant et HNB, avec les directeurs de district devront courir encore après les associations pour que leur membre suive les formations obligatoires, avant la date limite.

J'ai assisté à plus de 61 réunions cette saison pour différente circonstance. Le conseil du hockey mineur, nous nous sommes rencontrées régulièrement pour l'avancement de notre sport, depuis quelque saison HNB effectue 3 rencontres en ligne avec les associations du hockey mineur de la province le taux de participation est assez bon, mais tous les associations devrait avoir une personne présente lors de ses réunions. Lors de ses réunions HNB partage de très bonne et important informations, qu'il est très utile pour les associations et cela leur aide beaucoup pour gérer leur saison en cours.

PROVINCIALS

Cette saison le conseil mineur avec HNB ont pris la décision d'effectuer des championnats provinciaux dans tous les niveaux de la division M 11.

Les championnats provinciaux se sont déroulés sur 2 fins de semaine cette saison soit entre le 21 au 23 mars pour les divisions U 11,13 et 15, AA et B et la fin de semaine du 28 au 30 mars, pour les divisions U 11,13 et 15, et U18 AA, A, C.

J'aimerais remercier les hôtes pour avoir organisé et coordonné ces tournois provinciaux et féliciter les équipes championnes et finaliste.

Association hôte	Équipe Gagnante	Équipe Finaliste
U11 C, Fredericton	Blizzard1, Edmundston	Blizzard 2 Edmundston
U11 B, Restigouche-Ouest	Kennebecasis Valley Hawks	Lancaster Thunder
U11 A, Woodstock	Vicking Restigouche Nord	St Stephen Spartans
U11AA, Edmundston	Hawks Moncton	FYHA Thunders
U13 C Tracadie Sheila	Blizzard 2 Edmundston	Blizzard 1 Edmundston
U13 B Petit-Rocher	Titans de Chaleur	Vicking Restigouche Nord
U13 A Grand-Sault	Jr. Cats de Grand-Sault	Hampton Huskies
U13 AA Shippagan-Lamèque	Sussex Ranger	FYHA Ice Dogs
U15 C Kennebecasis Valley	Tigre Neguac	Flames Kent Sud
U15 B St-Stephen	FYHA Flames	Blizzard edmundston
U15 A Sussex	Sussex Ranger	York North Coyotes
U15 AA Hampton	FYHA Lions	Oromocto Eagles
U18 C Lewisville	Grand Lake Wild	Tri County RiverRats
U18 B Lancaster	Flames Baie de Chaleur	Miramichi Wild
U18 A Lancaster	Aigles Dieppe/Mem. (Hebert)	Lewisville Lightning
U18 AA Lancaster	Aigles Dieppe/Mem. (Boudreau)	Petitcodiac-Sali, Flyers

16 tournoi provincial ont eu lieu pour un total de 145 équipes qu'ils ont participer a ses tournois, au cours de ces deux fins de semaine des tournois provinciaux, j'ai eu la chance de visiter 10 différents endroits. Lors de mes visiter ce qu'il m'a le plus impressionner ses qu'il y a beaucoup d'endroit que le comité organisateur du tournoi sondait très bien organiser, et il avait plusieurs bénévoles qu'il prenait participait. S'en les bénévoles ses tournois n'aurait pas lieu. J'ai eu la chance de discuter avec beaucoup d'entraîneurs, parents et de bénévoles. Ce qui est toujours impressionnant durant ces fins de semaine, c'est de constater l'énergie positive de bon nombre de bénévoles qui s'impliquent pour le succès de ces tournois. J'aimerais remercie les bénévoles, sans votre dévouement, il n'y aurait pas de tournoi provincial dans notre province.

Aucun incident majeur à eu lieu lors de ses tournois à part de quelque suspension. Nous devons toujours nous améliorer et travailler pour avoir toujours les meilleur équipes lors de ses tournois. J'ai noté quelques points ou le conseil mineur devrait se pencher dessus pour s'améliorer.

SUSPENSION

Cette année furent une saison assez occupée sur le côté des suspensions, nous avons reçu un total de 565 suspensions, 477 joueurs et 88 entraîneurs, comparativement à la saison 2023-2024 un total de 518 suspensions, 437 joueurs et 81 entraîneurs.

Durant la saison nous avons fallu effectuer 35 Hearing avec des joueurs ou entraîneurs suspendu, le comité de discipline du conseil mineur nous avons eu a nous rencontrer très souvent pour rendre des décisions sur des suspension et des revues vidéo.

La majorité des suspensions sont dans le niveau U18 C, le conseil mineur devra travailler pour venir à une solution pour essayer de réduire les suspensions dans ce niveau. Certaine infraction ne change pas de saison en saison, nous avons reçu un total de 15 infractions sous la section 11.5 Abus physique sur un officiel et de 57 infractions sous l'article 7.10 B, pour bataille. Ceci est beaucoup trop, nous devons travailler avec les officiels et associations pour essayer de réduire l'abus physique envers eux. Pas d'officiel pas de partie.

Avec les médias sociaux, vous devez (association) avoi un contrôle plus vigilant quoi vos équipes mettre sur les médias sociaux, cela fait le tour de la province assez vite.

Le conseil mineur de HNB, ont mis en place dans les normes disciplinaires minimales dans la section 8, lorsqu'une équipe qui reçoivent sept (7) différentes punitions de match, bataille majeures ou maltraitance suspensions devront assister à une audience avec des représentants de l'association de hockey mineur, du district et du conseil du hockey mineur de Hockey Nouveau-Brunswick. Cette saison nous avons fallu rencontrer 5 équipes et l'une d'elle au mois de mars et leur activité firent suspendu pour le reste de la saison. Ceci est le dernier recourt que le conseil mineur veut faire. Les associations ont un travaille qu'ils devraient effectuer auprès de leurs équipes problématiques avant que leurs équipes atteigne le nombre de suspension maximum.

	Joueur	Entraîneur	Total	U18 C	Entraîneur
District # 1	19	3	22	6	0
District # 2	14	7	21	4	2
District # 3	126	23	149	54	3
District # 5	91	19	110	34	2
District # 6	107	14	121	50	3
District # 7	32	8	40	3	0
District # 8	21	5	26	8	1
District # 9	31	7	38	19	1
District # 10	17	0	17	8	0
District # 11	19	2	21	15	2
TOTAL	477	88	565	193	14

	Équipe	District	Suspension
1	Oromocto Eagles U15 AA	3	14
2	Restigouche North Vikings U18 C	11	14
3	FYHA Panthers U18 C	3	10
4	Oromocto Yetis U18 C	3	10
5	Kent Centre Bears U18 A	7	10
	Tracadie-Sheila Aigles (Cool) U18		
6	C	9	10
7	K. V. Hawks U18 A	5	10

TABLEAU DE SUSPENSION PAR NIVEAU

	2023-2024			2024-2025		
	Joueur	Entraîneur	Total	Joueur	Entraîneur	Total
U11 C	8	3	11	9	2	11
U11 B	2	2	4	2	2	4
U11 A	9	5	14	9	2	11
U11 AA	7	2	9	6	3	9
TOTAL	26	12	38	26	9	35

	2023-2024			2024-2025		
	Joueur	Entraîneur	Total	Joueur	Entraîneur	Total
U13 C	31	11	42	30	11	41
U13 B	0	0	0	4	2	6
U13 A	14	3	17	14	6	20
U13 AA	20	10	30	14	4	18
Total	65	24	89	62	23	85

	2023-2024			2024-2025		
	Joueur	Entraîneur	Total	Joueur	Entraîneur	Total
U15 C	46	12	58	63	12	75
U15 B	1	0	1	3	0	3
U15 A	45	10	55	46	6	52
U15 AA	27	2	29	37	8	45
Total	119	24	143	149	24	175

	2023-2024			2024-2025		
	Joueur	Entraîneur	Total	Joueur	Entraîneur	Total
U18 C	167	11	178	187	14	201
U18 B				21	3	24
U18 A	69	4	73	45	4	49
U18 AA	27	5	32	16	3	19
Total	263	20	283	269	24	293

Rapport de la fin de saison

Suspensions Report

The below report includes suspensions that were issued in Minor Hockey only. The number of suspensions is specific to each infraction, not the number of games a member was suspended.

RULE 11 – MALTREATMENT

Rule #	Type	Penalty	Number of Suspensions
11.1(e)	Game Misconduct	Unsportsmanlike Conduct	40 (players) 28(coaches)

11.2(e)	Game Misconduct	Disrespectful and Abusive Behavior	23 (players) 30 (coaches)
11.2(f)	Gross Misconduct	Disrespectful and Abusive Behavior	32 (players) 15 (coaches)
11.3(c)	Match	Spitting	1
11.4	Gross Misconduct	Discrimination	29 (players) 1 (coach)
11.5(c)	Match	Physical Harassment of Officials	15

MAJOR PENALTY

Rule #	Type	Penalty	Number of Suspensions
7.2(b)	Major	Boarding	24
7.3(b)	Major	Body Checking	22
7.4(b)	Major	Charging	5
7.5(b)	Major	Checking from Behind	26
7.6(b)	Major	Head Contact	2
7.8(b)	Major	Kneeing	12
7.9(b)	Major	Roughing	5
8.3(b)	Major	Interference	0
8.6(b)	Major	Tripping	0
9.2(b)	Major	Cross-Checking	12
9.3(b)	Major	Slashing	4

MATCH PENALTY

Rule #	Type	Penalty	Number of Suspensions
7.1(c)	Match	Attempt to Injure or Deliberate Injury <i>Note: May include but not limited to head-butting, hair pulling, grabbing face mask and kicking.</i>	19
7.2(c)	Match	Boarding	1
7.3(c)	Match	Body Checking	0
7.4(c)	Match	Charging	1
7.5(c)	Match	Checking from Behind	2
7.6(c)	Match	Head Contact	28
9.1(c)	Match	Butt-Ending	0
9.2(c)	Match	Cross Checking	3
9.3(c)	Match	Slashing	5
9.4(c)	Match	Spearing	3

FIGHTING

Rule #	Penalty	Number of Suspensions
7.10(b)	Fighting Major Penalty	57

7.11 (a)	Instigator or aggressor in a fight	10

OTHER

Rule #	Type	Penalty	Number of Suspensions
4.8 (c)	Misconduct	Penalty for misconduct and extreme misconduct	235
	Code de Conduit		1
	Social Medias		2

TOTALS:

Maltreatment – 214 suspensions
Major Penalty – 112 suspensions
Match Penalty – 43 suspensions
Fighting – 57
Other – 235

INSCRIPTION

Cette saison nous avons eu une augmentation de 456 joueurs (joueuses) et de 231 entraîneurs. Dans les niveaux M7 et M9 l'augmentation des joueurs est toujours à la hausse, ceci est très bon pour l'avenir dans la province.

NBMHC REGISTRATION REPORT 2024-2025

TOTAL

Division	2023-2024	2024-2025	Increase / (decrease)
Senior	526	63	14.64%
Junior	340	410	20.59%
U21	0	29	
U18	1,712	1,748	2.10%
U15	2,089	2,190	4.83%
U13	2,338	2,346	0.34%
U11	2,115	2,294	8.49%
U9	2,047	2,038	5.72%
U7	1,937	1,908	5.21%
Interscholaire	1,270	1,266	-0.31%
Autres	236	35	-85.00%
Totals	14,604	15,123	3.51%

FÉMININ

Division	2023-2024	2024-2025	Increase / (decrease)
Senior	52	46	-11.54%
Junior			
U21			
U18	171	178	4.09%
U15	355	412	16.06%
U13	511	462	-9.58%
U11	416	453	4.89%
U9	420	491	16.9%
U7	414	441	6.52%
Interscholaire	522	524	038%
Autres			
Total	2,908	3,007	3.40%

MASCULIN

Division	2022-2023	2021-2022	Increase / (decrease)
Senior	474	557	17.51%
Junior	340	410	20.59%
U21	0	29	
U18	1,541	1,569	1.82%
U15	1,734	1,734	
U13	1,827	1,835	0.44%
U11	1,699	1,828	7.59%
U9	1,627	1,649	1.35%
U7	1,523	1,544	1.38%
Interscholaire	748	742	1.38%
Autres	189	35	-81.48%
Total	11,702	11,932	1.97%

NBMHC REGISTRATION REPORT 2023/24 - 2024/25

District #1	Season	M	Total Players	Coach	Bench
Edmundston	23-24	#	263	60	46
	24-25	#	251	43	45
Grand Falls	23-24	#	229	38	54
	24-25	#	254	46	45
Restigouche Ouest	23-24	#	104	15	24
	24-25	#	113	21	28
Haut Madawaska	23-24	9	22		
	24-25	#	31	6	1
St Leonard/Ste. Anne	23-24		22		
TOTALS	23-24		618	119	128
	24-25		649	116	119

District #2	Season	M	Total Players	Coach	Bench
Carleton	23-24	#	158	31	31
	24-25	#	175	34	23
Victoria Tobique	23-24	#	110	16	16
	24-25	#	96	17	9
Woodstock	23-24	#	196	53	22
	24-25	#	198	49	11
Western Valley Female			14	4	2
			24	4	2
TOTALS	23-24		464	104	71
	24-25		493	204	43

District	Season	M	Total Players	Coach	Bench
District #3					
Boiestown/Doaktown	23-24	#	99	16	9
	24-25	#	102	22	11
Fredericton	23-24	#	1108	196	53
	24-25	#	1104	198	60
Grand Lake	23-24	#	140	28	15
	24-25	#	161	36	13
Oromocto	23-24	#	587	102	115
	24-25	#	589	113	92
York North	23-24	#	300	66	39
	24-25	#	285	74	31
York West	23-24	#	82	19	16
	24-25	#	95	21	15
Central Female Hockey	23-24		198	40	18
	24-25		222	55	16
TOTALS	23-24		2514	467	265
	24-25		2558	519	238

District	Season	M	Total Players	Coach	Bench
District #5					
Hampton	23-24	#	330	56	64
	24-25	#	337	59	31
Kennebecasis Valley	23-24	#	759	124	123
	24-25	#	781	122	95
Lancaster	23-24	#	598	124	65
	24-25	#	580	114	69
St. Stephen	23-24	#	161	36	15
	24-25	#	142	32	14
Sussex	23-24	#	243	46	47
	24-25	#	252	55	25
Charlotte County	23-24	#	128	27	8
	24-25	#	145	35	13
Grand Manan	23-24		25	8	1
	24-25	9	55	12	5
Fundy Female	23-24		270	55	42
	24-25		295	54	41
TOTALS	23-24		2514	476	365
	24-25		2587	483	293

District	Season	Total	Coach	Bench
----------	--------	-------	-------	-------

District #6	Season	M	Players	Coach	Bench
			0		
			0		
Dieppe/Memramcook	23-24	#	730	162	68
	24-25	#	713	185	54
Hillsborough	23-24	#	88	25	8
	24-25	#	93	23	10
Lewisville	23-24	#	321	70	43
	24-25	#	342	75	44
Moncton	23-24	#	576	174	65
	24-25	#	573	165	49
Petitcodiac	23-24	#	267	54	25
	24-25	#	274	69	16
Riverview	23-24	#	371	99	29
	24-25	#	367	99	27
Sackville	23-24	#	185	37	51
	24-25	#	223	49	23
South East Female	23-24		382	82	39
	24-25		455	104	45
TOTALS	23-24		2920	703	328
	24-25		3040	769	268

District #7	Season	M	Total Players	Coach	Bench
Shediac / Cap Pele	23-24	#	370	89	37
	24-25	#	376	104	34
Kent Centre	23-24	#	233	49	22
	24-25	#	239	93	24
Kent Sud	23-24	#	370	88	36
	24-25	#	354	83	41
Westmorland-Kent	23-24		156	36	10
	24-25		181	31	9
TOTALS	23-24		1129	262	105
	24-25		1150	257	108

District #8	Season	M	Total Players	Coach	Bench
Miramichi	23-24	#	331	60	10
	24-25	#	403	84	5
Baie Ste.Anne	23-24	#	38		
	24-25				
Renous	23-24	#	88	6	2
	24-25	#	109	8	4
Rogersville	23-24	6	68	16	1
	24-25	5	55	14	0
Sunny Corner	23-24	#	81	8	5
	24-25	#	83	11	6
Miramichi Female	23-24		92	22	5
	24-25		142	20	5
TOTALS	23-24		698	112	23
	24-25		792	137	20

District #9	Season	Total	Coach	Bench
-------------	--------	-------	-------	-------

		M	Players		
Acadien Peninsule	23-24	#	642	136	125
	24-25	#	674	119	97
TOTALS	23-24	#	642	136	125
	24-25	#	245	119	97

District #10	Season	M	Total Players	Coach	Bench
Baie des Chaleurs	23-24	#	173	34	19
	24-25	#	154	30	20
Bathurst	23-24	#	187	45	17
	24-25	#	214	42	25
TOTALS	23-24		360	79	36
	24-25		368	72	45

District #11	Season	M	Total Players	Coach	Bench
Restigouche North	23-24	#	305	59	66
	24-25	#	309	61	48
TOTALS	23-24	#	305	59	66
	24-25	#	309	61	48

	Season	U7 M	Total Players	Coach	Bench
EDZA EAST	23-24		176	46	21
	24-25		125	31	12
EDZA NORTH	23-24		85	18	11
	24-25		51	9	6
EDZA SOUTH	23-24		122	25	10
	24-25		89	17	7
EDZA WEST	23-24		152	47	12
	24-25		103	22	9
TOTALS	23-24		535	136	54
	24-25		368	79	34

U15 AAA

Dieppe Flyers	18	4	2
Fredericton Caps	20	5	1
Miramichi Rivermen	17	3	2
Moncton Hawks	18	7	2
NW Voyageurs	19	4	3
Southern Rangers	20	3	2

Totals	112	26	12
---------------	------------	-----------	-----------

MAJOR MIDGET TEAMS:			Coach	Bench
Moncton Flyers	23-24	20	5	3
	24-25	20	3	2
Saint John Vito's	23-24	21	5	5
	24-25	20	5	4
Northern Moose	23-24	21	3	4
	24-25	20	5	3
Fredericton Caps	23-24	20	5	3
	24-25	19	6	2
Totals	23-24	82	18	15
	24-25	79	19	11

Female Franchises

			Coach	Bench
Fundy Kraken	23-24	14	4	1
	24-25	19	4	2
Moncton Rockets	23-24	19	2	2
	24-25	16	4	3
Western Flames	23-24	17	3	2
	24-25	16	4	4
Totals	23-24	50	10	5
	24-25	51	12	9

			Coach	Bench
RNS	23-24		2	1
	24-25		2	1
RNS Female	23-24		4	1
	24-25		3	0
Totals	23-24	36	6	2
	24-25	42	5	1

		TOTAL	Coach	Bench
NBIAA	23-24	1270	275	90
	24-25	1272	276	96

Community Hockey Program	23-24	35	35	
	24-25	251	21	5
sledge/neurodiverse	24-25	88	0	0

Registration Report Totals:

		U7	Total	Coach	Bench
		M	Players		
		#			
2023-2024 Totals	23-24		14142	2950	1669
2024-2025 Totals	24-25		14366	2974	1345

* Prefer not to say

COMMENTAIRE

Je me répète à chaque année, dans mes rapports des années précédente, il existe encore des comportements déplacés dans les aréna lors des parties de hockey mineur. Cette saison je fus témoins de quelque incident ou des entraîneurs, parents et grands-parents furent impliqué dans les estrades. Ils oublient la raison du sport jouer pour le fun, Quand nous attendions des grands-parents et parents crier après des jeunes officiels au niveau M 9 et M 11, il y a un problème. Ses jeunes officiels doivent commencer à quelque part. Un incident est un incident de trop.

Les gens croient que le hockey est un droit et non un privilège. Cela doit continuer à être une priorité nationale. En conséquence, HNB a pris plusieurs mesures pour modifier les comportements. Nous avons présenté la politique du code des parents aux participants de HNB et HNB a instauré l'obligation de suivre la formation « Respect dans le sport » pour les parents.

Comme vous pouvez le voir le conseil mineur prend très au sérieux de certaine suspensions. Nous sommes conscients qu'il y a des suspensions qu'ils font partie du hockey et qu'il arrive dans le feu de l'action. Mais les suspensions non nécessaires comme celle pour bataille et le Maltraitance, des entraîneurs expulsé d'une partie et les autres entraîneurs sur le banc refuse de soumettre le nom de l'entraîneur fautif, le conseil mineur vont regarder sur ses infractions pour donner des sanctions plus sévères. Un grand total de 88 entraîneurs furent suspendu cette saison, il est temps que les associations devient plus vigilants lors de leur choix d'entraîneur.

Le travail entre le hockey mineur et l'association des officiels AOHNB/NBHOA, ses améliorer, mes il reste encore beaucoup de travail à effectuer ensemble. L'une des choses que nous recevons plusieurs plaintes est les rapportes après partie (feuille de pointage) plusieurs feuilles de pointage sont de mauvaise qualité, les punitions ne sont pas indiquées, les feuilles de pointage non signé de la part des officiels et a quelque reprise cette saison des suspensions ne furent pas émis parce que les officiels remettaient leur rapport en retard de plus de 48 heures.

Le manque de formation disponible, le peu d'évaluation ou suivi effectué après la formation dans certaines régions semblent importants. Dans toutes les discussions, le jugement ou le travail n'a jamais été remis en question, mais plutôt le support entourant les jeunes officiels. Nous sommes conscients qu'il y a un manque d'officiel partout, mais un meilleur support permettrait peut-être d'en recruter davantage et d'en retenir certains. Le service offert doit demeurer standard d'une région à l'autre, et aussi entre les différents groupes, que ce soit au hockey mineur, hockey de développement, interscolaire ou autres calibres. Nous ressentons que le hockey mineur n'obtient la priorité que nous devrions avoir.

La démographie demeure toujours un défi pour les plus petits centres. Cependant les grands centres on l'esprit beaucoup plus ouvert et prêt à travailler avec les plus petits centres.

Dans certaines divisions nous devons peut-être regarder et suivre sur le modèle de la ligue Central M 18. Cette ligue fonctionne très bien depuis plusieurs années maintenant.

En conclusion, Moi et mon conseil mineur, nous avons toujours des défis devant nous que nous devons relever. Cependant nous continuons toujours de travailler ensemble pour améliorer le hockey mineur dans la province, et nous assurer que tous les jeunes ont une place pour pouvoir jouer au hockey. J'aimerais remercier Nic Jansen pour toute l'aide précieuse qu'il m'a apportée durant ces années. Nic Jansen est un rouage très important auprès du conseil mineur de HNB. Merci à Michelle Currie toujours disponible à nous aider au conseil

mineur et répondre à plusieurs appels durant une saison de hockey. Merci au personnel-cadre (Heather, Matt, Brogan et Katrie) de HNB pour leur bon travail. En terminant, j'aimerais remercier tout mon conseil mineur de HNB pour le support qu'ils m'ont donné et pour leur excellent travail dans leur région, tous les bénévoles qui sont impliqués dans leur association, pour le bon développement du hockey au Nouveau-Brunswick.

Merci et bon été. Au plaisir de se revoir cet automne.

Luc Martin
Président Hockey Mineur

RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU HOCKEY FÉMININ – Jodie Driscoll

La ligue provinciale comptait 55 équipes cette saison (à l'exclusion des équipes de voyage et des équipes AAA). Afin de renforcer la compétition et de rapprocher les matchs, la ligue a étagé certaines divisions pour la deuxième moitié de la saison. Les déplacements continuent d'être une préoccupation pour les équipes et certains problèmes ont été rencontrés lors de la planification des matchs.

Les championnats provinciaux se sont déroulés de façon positive et la plupart des divisions ont été divisées en niveaux hiérarchiser pour permettre une meilleure compétition. Des équipes de West Kent se sont désistées à la dernière minute et ont dû payer une amende pour couvrir les frais de glace.

Félicitations à nos champions provinciaux !

M11 A / Niveau 1: Panthères du SEFHA (Landry)

M11 A / Niveau 2 : Panthères du SEFHA (Leger)

M11 A / Niveau 3: Gladiatrices de la Péninsule Acadienne

M11 AA: Fury du SEFHA

M13 A / Niveau 1: Panthères du SEFHA (Gauthier)

M13 A / Niveau 2: Kraken de Fundy Est

M13 AA: Fury du SEFHA

M15 A / Niveau 1: Sirens de Sackville

M15 A / Niveau 2: Kraken de Grand Manan

M15 AA: Phoenix de West Kent

M18 A: Panthères de Miramichi

La commission de hockey féminin a soumis une Avis de Motion afin de clarifier l'affiliation du hockey féminin pour la saison à venir. La raison en est que les mouvements au sein des associations sont des affiliations et que les mouvements entre associations sont des doubles inscriptions.

Cette saison a été la première au cours de laquelle les membres du COR féminin ont eu la responsabilité d'approuver les listes d'équipes et les mouvements de joueurs. Dans l'ensemble, tout s'est bien passé, mais il y a eu une certaine courbe d'apprentissage.

Deux régions (Sackville et Miramichi) ont demandé et obtenu des exceptions pour inscrire des joueuses de l'ASINB cette saison.

Jodie Driscoll

Représentante du Hockey Féminin

RAPPORT DE LA COMMISSION DU HOCKEY ÉLITE – Louis Gaudet

Mises à jour générales : dans l'ensemble, la saison de hockey élite a été bonne. Il reste encore des problèmes avec le bassin de talents des joueurs, le processus de sélection et l'ingérence de certains parents. Tournoi provincial réussi avec des gagnants répartis dans toute la province. Les équipes élités AAA de HNB ont connu du succès aux championnats régionaux de l'Atlantique. L'équipe South Riptide M13 s'est classée quatrième; l'équipe East Hawks M15 a remporté le bronze et l'équipe East Flyers M15 a été accueillie à Dieppe et a remporté l'or. Les Flyers de Moncton M18 ont remporté l'or aux Championnats de l'Atlantique et se sont ensuite rendus à Chilliwack, en Colombie-Britannique, pour participer à la Coupe Telus, où ils ont remporté la médaille de bronze.

Initiative	Action achevée	Défis potentiels	Responsable
Processus de sélection des équipes	<ul style="list-style-type: none"> -Élaborer un processus standardisé. -Acquérir des outils d'automatisation et de suivi. -Identifier des évaluateurs neutres. -Examiner d'autres pratiques optimales. <p>**Travail en cours**</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Dans certaines régions, les entraîneurs ne sont pas disposés à faire appel à des évaluateurs indépendants. -Dans certaines régions, les entraîneurs ne sont pas prêts à utiliser l'automatisation. - Les autres parties prenantes ne sont pas disposées à échanger les pratiques optimales. 	Louis Gaudet Tous les présidents de ZRHÉ Brogan Bailey
Parcours de la médaille d'or	<ul style="list-style-type: none"> -Assurer la liaison avec Hockey Canada. -S'assurer que les équipes participantes sont actives. <p>**La plupart des équipes participent et se conforment aux tâches.**</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Certaines équipes ne participent toujours pas. -Certains membres du personnel ne veulent pas s'engager. 	Brogan Bailey
Franchises AAA	<ul style="list-style-type: none"> -Examiner les franchises de manière non officielle. -Veiller au respect de la réglementation. <p>**La plupart des franchises évoluent dans la bonne direction.</p> <p>**Quelques problèmes avec les nouveaux groupes M15 AAA</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Les groupes qui veulent faire les choses de leur propre façon. -Les budgets d'organismes variables. 	Louis Nic et Brogan
Championnats provinciaux AAA	<ul style="list-style-type: none"> **Tenus à Moncton au 4-Plex du 27 au 30 mars. **Une fois de plus, l'événement a été couronné de succès. **Ajout du hockey féminin M15 AAA 	<ul style="list-style-type: none"> -Site pouvant accueillir toutes les équipes. -Conflits de dates en raison de l'organisation d'autres événements dans des installations viables. 	Louis Nic et Brogan Personnel du bureau de HNB
Équité, diversité et inclusion : ateliers	<ul style="list-style-type: none"> **Bons commentaires de la part des équipes participantes. ** Certaines équipes M15, M16 et M18 ont participé à un atelier EDI. **Ses séances ont été organisées avec Brock McGillis. 	<ul style="list-style-type: none"> -Conflits de calendrier -Contraintes de temps -Participation préalable aux séances 	Louis Nic et Brogan

RAPPORT DU DISTRICT 1 – Mark Wright

Voici mon rapport pour la saison 2024-2025. Le district 1 est représenté par 4 clubs communautaires actifs. Pour faire une comparaison avec l'an passé, les associations ont vu une hausse de leur inscription ce qui est bon et le niveau M7 et M9 ont connu une grosse hausse qui augure bien pour l'an prochain. Pour ce qui est des arbitres le nombre à rester sensiblement le même.

En début de saison j'ai rencontré les gérants et gérantes des équipes de M7 à M18 pour leur expliquer le fonctionnement du district et les règlements des différentes catégories. On va refaire ceci l'an prochain et même en faire une avec les entraîneurs de chaque catégorie. On a aussi rencontré les présidents des associations du district 2 et ont va refaire le même exercice en début de saison.

Durant la saison, nous avons eu un total de 8 réunions avec un bon nombre de participants, beaucoup d'efforts ont été mis encore cette année par les associations pour s'assurer que tous leurs bénévoles ont les cours nécessaires pour être conforme avant la date limite. Une grosse amélioration de l'an passé mais en 2025 nous nous donnions comme objectif d'atteindre 100% avant la date limite.

Le district a totalisé 21 suspensions dans le district comparativement à 12 l'an passé peut-être relié à plus d'équipes et joueurs. Mais les suspensions relèvent du hockey et non de débordements entre coach et arbitres. Vers la fin de saison nous avons reçu plusieurs plaintes sur le fair play. Nous devons adresser ceci en début de saison 2025-2026. Nous devons travailler avec nos associations et entraîneurs pour que le fair play soit respecté. C'est un bon challenge car le niveau de compétitivité des entraîneurs est très présent.

Aux niveaux des championnats provinciaux le district 1 a été bien représenté dans les différents provinciaux et est revenue avec 3 bannières et le district avait 9 équipes qui ont participé, bravo à tous les équipes. Mes objectifs pour l'an prochain sont évidemment d'implanter les score sheet électronique et la mise sur pied d'une ligue Zone A pour toutes les équipes compétitives et récréatives avec le District 2 et 3.

En terminant, j'aimerais remercier les membres de l'exécutif du district (Marc-André, Marc et Cindy), les présidents(es) des associations (Éric, Patrice et Philippe, Pascal, Joey), ROC Éric Lebel, arbitre en chef Jacques Lebel, hockey féminin Arianne Milliard, le président du conseil mineur Luc Martin ainsi que tous les bénévoles pour leur implication et tous les efforts mis pour assurer le bon fonctionnement du hockey dans notre région.

Mark Wright
Directeur du District 1

RAPPORT DU DISTRICT 2– Lisa Law

Association de hockey mineur de Victoria Tobique:

L'AHMVT a eu une assez bonne saison cette année. C'était la première année depuis longtemps que nous pouvions avoir des équipes A aux niveaux M11, M13 et M15. Bien que l'équipe M11 soit redevenue une équipe de niveau C en décembre, les deux autres équipes A ont poursuivi leur saison et ont réussi à gagner quelques matchs. Nous espérons pouvoir continuer avec des équipes A à l'avenir.

Nous avons eu une très bonne participation à tous nos tournois cette année.

À ma connaissance, nous n'avons eu aucune suspension de joueur ou d'entraîneur. Nous avons eu beaucoup de problèmes avec les parents et leur comportement qui ont dû être réglés. D'après ce que j'ai compris, nous ne sommes pas la seule association à avoir eu ce genre de problèmes cette année.

Notre équipe M11C s'est rendue aux championnats provinciaux et a terminé à la troisième place. L'équipe M13A a organisé des zones pour l'équipe M13B, qui se sont très bien déroulées.

C'était ma première année complète en tant que président de l'AHMVT, et je dois dire que c'était très stimulant, mais aussi gratifiant. Les enfants font que cela vaut tous les maux de tête.

Cathy Waugh

Présidente - Association de hockey mineur de Victoria Tobique

Association de hockey mineur de Carleton :

Nous avons 147 joueurs inscrits, trois équipes M7, trois équipes M9, et des équipes de compétition et récréatives aux niveaux M11, M13 et M15. Notre équipe U15C a accueilli des zones et s'est rendue aux championnats provinciaux.

L'AHMC a poursuivi son initiative de développement du hockey en

- En continuant d'améliorer l'équipement et en offrant diverses séances de formation. Par exemple, nous avons acheté 6 mini filets pour l'aréna de Hartland.
- Nous avons subventionné le coût des cliniques pour gardiens de but du ZWD, nous avons amélioré l'équipement des gardiens de but pour les groupes d'âge M7 et M9.
- Nous avons accueilli Matt Wright et Champions Hockey pour deux cliniques de mise en échec.
- Peint 2 vestiaires au CCNC aux couleurs des Blue Knights.
- Organisation d'une journée de hockey féminin à l'AHMC.
- Tenue de notre toute première journée de lancement de l'AHMC où chaque équipe de l'AHMC a joué un match exhibition à domicile pour lancer la saison.
- Accueilli HNB (Matt Vautour) pour diriger une session d'habiletés et d'exercices pour chaque groupe d'âge.
- En partenariat avec la ville, nous avons organisé un match des légendes de la LNH et des cliniques d'habiletés.

En dehors de la glace, l'AHMC a poursuivi l'inscription en ligne et a introduit un système de paiement en ligne. Bien que nous ayons eu quelques petits problèmes en cours de route, la saison a été plutôt calme.

Tim McCarthy

Président - Association de hockey mineur de Carleton

Association Hockey Mineur de Woodstock:

AHMW, a accueilli les zones M11C, avec 6 équipes, et les Championnats provinciaux M11A, avec 8 équipes. Les deux tournois se sont très bien déroulés, sans aucun problème.

Lisa Law (Intérimaire)
Directrice du District 2

RAPPORT DU DISTRICT 3– Hazel Wells

Le district 3 comptait 2896 membres mineurs de YN, OMHA, FYHA, GLMHA, YW, Boiestown/Doaktown et CFMHA. La saison dernière, nous avons 2535 membres mineurs. Le nombre de membres a augmenté de 361.

Le nombre total de membres du personnel cette saison est 895, ce qui représente une augmentation par rapport à la saison dernière où nous en avons 743.

Central Female et FYHA ont tous deux organisé des programmes de Première Présence avec succès cette saison.

Les équipes M18 et M15 de FYHA ont continué à jouer dans la ligue du district 3 cette saison dans la division récréative.

Le fait que les équipes récréatives de FYHA se soient jointes à notre district a permis d'établir un calendrier plus chargé, car en M18/M15, nous avons un total de 13 équipes récréatives en M18 et en M15, nous avons 15 équipes récréatives et 10 équipes AA qui ont joué dans la ligue de SNB cette saison. Nous avons eu 14 équipes A qui ont joué dans le district, 7 M11 A, 7 M13A et 5 M15A.

L'AGA de Grand Lake est prévu pour le 13 mai, l'AGA de York Ouest est prévu pour le 26 mai, l'AGA de Stanley est prévu pour le 27 avril, l'AGA de York Nord est prévu pour le 4 mai, l'AGA de FYHA n'est pas encore prévu, l'AGA de OMHA est prévu pour le 29 avril. L'élection des directeurs de district est prévue pour le 27 avril et sera organisée par Craig Moore, président du COR. L'AGA de Keswick est terminé et Kevin King est de retour pour une autre année !

Les suspensions pour mauvais traitements ont été en excès cette saison pour 14 entraîneurs d'associations du District 3, 2 d'entre elles étaient 11.1 E alors que les autres étaient plus sévères. 11 joueurs sur 42 dans la catégorie M18 ont été suspendus pour mauvais traitements. J'ai également mené quelques enquêtes au sein du district 3.

Le district 3 souhaite remercier le personnel pour tous les efforts qu'il a déployés pour résoudre les problèmes cette saison. Vous êtes grandement appréciés.

J'espère que tout le monde a passé une bonne saison et que nous nous reverrons l'année prochaine à la patinoire.

Respectueusement

Hazel Wells
Directrice du District 3

RAPPORT DU DISTRICT 5 – Richard Hawkes

En réfléchissant sur cette dernière année, je suis fière des réalisations et de la croissance de notre district. Je tiens à exprimer ma plus sincère gratitude aux personnes suivantes :

Les présidents d'association et les bénévoles : Vos efforts inlassables et votre dévouement à la communauté du hockey de notre district sont vraiment appréciés. Merci pour votre travail acharné et votre engagement.

Hôtes provinciaux M15 : Hampton, Sussex, KV et St. Stephen ont fait un travail exceptionnel en accueillant les championnats provinciaux. Vos efforts ont contribué à rendre ces événements réussis et agréables pour tous les participants.

Hockey mineur de St. Stephen : Merci d'avoir organisé la Journée des champions au cours des deux dernières saisons. Votre association a fait du bon travail.

Aspects à améliorer

Conduite des parents et des entraîneurs : Nous devons continuer à travailler ensemble pour encourager un comportement positif et l'esprit sportif envers les jeunes officiels. Efforçons-nous de créer un environnement favorable pour tous les participants.

Appréciation

Conseil mineur et personnel de HNB - Merci pour votre collaboration et votre soutien tout au long de l'année.

J'ai hâte d'entamer l'année à venir et de travailler ensemble à la croissance et à l'amélioration de notre district. Merci encore à tous ceux qui se sont impliqués.

Richard Hawkes
Directeur du district 5

RAPPORT DU DISTRICT 6 – Lee MacWilliams

La saison 2024-2025 a été très occupée dans le District 6.

Cette année encore, le District 6 a été en mesure d'accueillir le programme de hockey pour enfants neurodiverses de Hockey Nouveau-Brunswick à Moncton. Le programme a permis à de nombreux enfants neurodiverses (âgés de 6 à 17 ans) d'essayer ce jeu extraordinaire. Nous remercions tout particulièrement David Melanson (instructeur en chef) et la bénévole Julie Doucette d'avoir été les champions de ce programme de Hockey Nouveau-Brunswick et d'avoir contribué à sa réalisation.

Des cliniques pour les entraîneurs, les arbitres et les gardiens de but ont été organisées dans toutes les associations de hockey mineur du district 6, avec une forte participation à chacune d'entre elles.

Les certifications des entraîneurs et les vérifications du casier judiciaire ont encore semblé être un défi cette année. Plusieurs entraîneurs ont ainsi été retirés de leur liste d'équipe (certains seulement temporairement). Les entraîneurs et les parents doivent se rappeler que leurs certifications doivent être en place avant le 15 décembre de chaque année.

Le district 6 (plus précisément le hockey mineur de Lewisville) a accueilli les championnats provinciaux M18 C cette saison. Le comité hôte a fait un très bon travail en organisant cet événement, qui a été considéré comme un grand succès. Nous remercions tout particulièrement le hockey mineur de Riverview d'avoir aidé Lewisville à trouver du temps de glace dont elle avait grandement besoin pour la fin de semaine.

Félicitations à toutes les équipes qui ont participé aux championnats provinciaux dans toute la province. Le District 6 a eu quelques-uns de nos propres équipes incluant :

- M13 AAA Fury du SEFHA
- M18 A Lightning de Lewisville
- M18 AA Aigles de Dieppe-Memramcook

Je remercie sincèrement les présidents des clubs de hockey mineur, les directeurs exécutifs, les présidents de ligue et Blair Kennedy pour le soutien qu'ils m'ont apporté au cours de ma première saison. Votre présence et votre participation aux réunions mensuelles du district ont été appréciées.

Je remercie tout particulièrement Nic Jansen, Maurice (Moe) Thériault, Luc Martin et le personnel de Hockey Nouveau-Brunswick. J'ai apprécié vos conseils tout au long de la saison.

Merci.

Lee MacWilliams
Directeur du District 6

RAPPORT DU DISTRICT 7 – Alexandre Mallet

Je voudrais commencer mon rapport en remerciant mes quatre associations pour l'excellent travail qu'ils ont fait cette année. Sans ces 4 présidents/présidentes dévouées et leurs nombreux bénévoles, cette saison n'aurait pas été un succès.

Au district 7, nous avons vécu plusieurs beaux succès cette année. Du côté du hockey féminin, nous avons eu pour la première fois une équipe compétitive au niveau U11 ainsi qu'une équipe au niveau U13 AAA. Plusieurs des associations ont vécu du succès avec les camps de présaison. Les tournois organisés par les associations du district 7 ont également été un grand succès, spécialement le tournoi Blizzard qui a accueilli 127 équipes féminines qui restent le plus gros tournoi féminin à l'est de Montréal.

J'aimerais féliciter toutes les équipes du district 7 qui se sont qualifiées pour les différents championnats provinciaux. Une félicitation spéciale à l'équipe U15 AA West Kent Phoenix qui a remporté les honneurs du tournoi provincial. J'aimerais également féliciter Mallory Basque de l'équipe U13AAA West Kent Phoenix pour son prix de joueuse par excellence de la ligue et joueuse de l'année comme attaquante.

Au niveau des défis que nous avons vécus au district 7 cette année, l'association de Shédiac Cap-Pelé a dû fonctionner avec seulement un aréna en raison des retards avec celle de Cap-Pelé. Ils ont également eu beaucoup de difficulté à trouver des gardiens dans les plus hauts niveaux. C'est toujours un bon défi de recruter des bénévoles au niveau des équipes et des associations.

Comme première saison en tant que directeur, je dresse un bilan très positif de la saison 2024-2025 et je crois que nous pourrons ensemble continuer à assurer un environnement positif, inclusif et plaisant pour les saisons à venir.

En terminant, j'aimerais également remercier tous les membres de Hockey Nouveau-Brunswick, spécialement Luc Martin, Nic Janson et Michelle Currie pour leur appui à ma première saison en poste de directeur du district 7. Sans vous, je n'aurais pas pu guider mes associations aussi bien et j'en suis très reconnaissant.

Merci

Alexandre Mallet
Directeur District 7

RAPPORT DU DISTRICT 8 – Ian Donald

Les équipes du district 8 ont connu une année de succès modéré. Les quatre associations du district 8 avaient des équipes qui participaient à la Ligue de hockey mineur de la Côte-Nord (LHMCN) et qui étaient présentes à tous les niveaux d'âge des championnats provinciaux. Bien qu'aucune bannière provinciale n'ait été ramenée dans la région cette saison, la saison régulière a été compétitive et réussie, avec des signes de stabilité dans le nombre de participants aux niveaux d'âge M7 et M9.

Statistiques de participation des joueurs

1. Miramichi Mineur

- **Total des joueurs:** 367
- **Divisions:** M7, M9, M11 C x2, M11 B, M11 A, M13 C x2, M13 A, M15 C x2, M15 A, M18 C, M18 B

2. Sunny Corner Mineur

- **Total des joueurs:** 91
- **Divisions:** M7, M9, M11 C, M13 C, M18 C

3. Renous Mineur

- **Total des joueurs :**119
- **Divisions:** M7, M9, M11 C, M13 C, M15 C, M18 C

4. Rogersville Mineur

- **Total des joueurs:** 79
- **Divisions:** M7, M9, M11 C, M13 C

La structure de jeu de la zone D doit être améliorée. La LHMCN fait des efforts considérables pour établir une ligue de zone, qui fonctionne bien pour les divisions compétitives. Cependant, le district 9 ne participe pas au niveau C, ce qui rend difficile la détermination des participants provinciaux chaque année. La modernisation de la ligue pour inclure toutes les équipes de la zone serait bénéfique, car elle permettrait de clarifier les participants provinciaux. Avec un peu de créativité, la ligue pourrait prolonger la saison en organisant une fin de semaine de championnat ou des séries éliminatoires. Il est également suggéré que toutes les ligues mineures soient des ligues de zone, éventuellement gérées par HNB pour assurer l'uniformité des opérations et des règles.

Le niveau des équipes de la zone D est très préoccupant, surtout si l'on considère le nombre d'équipes au sein du ZRHÉ. La zone D devrait envisager de suspendre sa participation avec ZRHÉ. Les joueurs les plus forts pourraient rejoindre des équipes de niveau AA/A dans leurs associations locales, ce qui améliorerait leur compétitivité au niveau provincial. Les joueurs d'élite trouveront toujours le chemin des équipes d'élite. Actuellement, si un joueur est « assez bon » et que ses parents peuvent se le permettre, il peut jouer au niveau de la ZRHÉ, ce qui est regrettable.

Le hockey semble être devenu un sport de niche, qui n'est plus la passion principale de nombreux participants. L'accès à d'autres sports, à d'autres activités et à d'autres intérêts sociaux a entraîné une baisse de la qualité du jeu. De nombreux joueurs assistent aux matchs mais montrent moins d'intérêt pour les entraînements.

Nous devons être réalistes dans nos attentes et soutenir les participants en fonction de leurs besoins et de leur niveau de compétence.

Le comportement dans les arènes est préoccupant. Les comportements agressifs et réactifs sont devenus courants dans de nombreux arènes du Nouveau-Brunswick. Les efforts de Hockey NB sont louables, mais ils ne progressent pas assez rapidement. J'appuie entièrement la mise en place d'une politique de tolérance zéro à l'égard des comportements inappropriés lors des événements sanctionnés par HNB, y compris la suspension des joueurs si leur parent, grand-parent ou gardien est impliqué dans l'inconduite. Cette mesure permettrait de remédier rapidement aux obscénités, au langage vulgaire et aux comportements inappropriés. La responsabilité de réduire ces comportements revient à HNB, aux individus, aux équipes et aux associations.

Enfin, ma participation au comité de discipline du conseil des mineurs est enrichissante et me permet de mieux comprendre certains problèmes auxquels notre sport est confronté. Elle exige toutefois beaucoup de temps et d'efforts, mais elle confirme mes préoccupations concernant le comportement lors des événements sanctionnés par HNB. En mettant davantage l'accent sur l'ajustement des normes disciplinaires et la pénalisation de ceux qui répètent les infractions, nous contribuerons à assurer la sécurité des joueurs et à les inciter à s'engager dans le sport.

C'est un plaisir de représenter le district 8 et le conseil des mineurs, et j'attends avec impatience les vacances d'été avant de reprendre à l'automne.

Ian Donald
Directeur du District 8

RAPPORT DU DISTRICT 9 – Francine Albert

La péninsule est passé à 751 inscriptions en 2024-2025 soit une augmentation de près de 50 inscriptions. Les 131 filles représentent 17% des inscriptions et leur nombre a augmenté de 2% par rapport à la saison dernière.

À partir de M11, les joueuses sont pour la plupart « Double carded » afin de leur permettre de jouer quelques parties dans une équipe entièrement féminine.

Nous avons fait des équipes Tier 1 et Tier 2 au niveau M9. Dans l'ensemble cette répartition a mieux fonctionné que l'an dernier. Les équipes étaient mieux divisées.

Le nombre de gardiens est toujours un problème. La possibilité d'affilier les gardiens à plusieurs équipes aide mais n'est pas suffisant.

Les bénévoles tardent toujours à obtenir leur vérification judiciaire avant la date limite.

Les suspensions sont en croissance surtout au niveau M18C. Les plaintes sont aussi en hausse.

En résumé, la saison 2024-2025 a été une saison mouvementée. Plusieurs décisions difficiles ont dû être prises.

Pour la prochaine saison, nous avons convenu Daniel Roussel et moi de faire des présentations aux équipes au sujet du manuel des opérations et des règlements ou des normes disciplinaires et autres. On réalise que la plupart ne prennent pas le temps de consulter ses documents.

Félicitations à toutes les équipes qui ont participé aux championnats provinciaux et tout spécialement aux Gladiatrices M11A Tier 3 pour avoir décroché l'or. Bravo au comité de Lamèque/Shippagan et Tracadie pour l'organisation du championnat M13AA et M13C. Ces deux championnats ont été un succès.

En terminant, j'aimerais remercier ma vice-présidente Gaétanne Beaudin Roussel qui m'a si gentiment remplacé pour quelques semaines durant ma période de deuil. Elle a supervisé le Provincial M13AA avec brio.

Merci au personnel de HNB pour leur aide et à Luc Martin pour son support continu. Merci au club communautaire de la Péninsule Acadienne sous la présidence de Kellie Benoit avec ses membres René A, Benoit, Marie-Pier Plourde, Marco Plourde, Mona Aubry, Patrick Haché et Christelle Haché pour votre implication et votre confiance.

Merci et bon été!

Francine Albert
Directrice du District 9

RAPPORT DU DISTRICT 10 - Lee Benoit

C'était ma première année en tant que directeur du district 10.

Au niveau régional, nous avons un total de 370 joueurs et 60 d'entre eux étaient féminins.

Nous avons un total de 25 équipes. (6x M7, 6x M9, 5x M11, 3x M13, 2x M15, 3x M18).

Mon district a été l'hôte des Championnats provinciaux M13B qui ont été grandement organisés par l'Association de Hockey Mineur de Baie des Chaleurs et l'équipe M13C de Chaleur.

Nos chiffres régionaux sont très bons dans les groupes d'âge M7-M9 et M11, ce qui est encourageant pour les années à venir.

Le niveau M15 a une faible participation et c'était prévisible puisque les nombres sont faibles pour les joueurs nés en 2010 et 2011.

Mes deux associations ont organisé divers tournois et la participation a été excellente.

Mes deux associations semblent bien travailler ensemble pour s'assurer que tout le monde puisse jouer au hockey à différents niveaux.

En tant que directeur, j'ai assisté à plus de 100 parties dans ma région.

Bravo à nos deux champions provinciaux : Chaleur M13B et Chaleur M18B.

La rétention et le recrutement des joueurs demeurent deux de mes priorités lorsque je discute avec mes associations.

Il a été très agréable de travailler avec les deux associations.

Les deux associations ont investi dans le recrutement d'arbitres.

En général, la saison 24-25 a été une année réussie.

Lee Benoit
Directeur du District 10

RAPPORT DU DISTRICT 11 – Éric Pelletier

Cette saison, le district 11 a eu des équipes à tous les niveaux. Le hockey mineur du Restigouche-Nord a eu le plus grand nombre de joueurs inscrits depuis des années. L'association comptait plus de 300 joueurs. Cette croissance est attribuée au hockey féminin et au programme de première présence de Bauer.

L'exécutif fait un travail formidable, en rendant le hockey accessible à tous et en veillant à ce que tous les bénévoles soient qualifiés et aient fait l'objet d'une vérification de leur casier judiciaire et du secteur vulnérable.

Le registraire envoie de nombreux rappels aux équipes et aux parents concernant le Respect et Sport - parents. Il n'y avait qu'une dizaine de personnes qui n'avaient pas suivi le cours, mais après inspection, certaines devaient être fusionnées avec un frère ou une sœur plus âgée, quelques-unes avaient quitté le hockey et une autre avait été retirée de la glace. La croissance du hockey féminin dans le district 11 est due à l'engagement du directeur féminin, Serge Fontaine, et de tous les nombreux bénévoles dévoués, ainsi qu'à la représentante du hockey féminin du COR 8, Jennifer Talbot Lavigne. RNMHA, a une équipe impressionnante de bénévoles qui consacrent un nombre incalculable d'heures au développement des enfants dans le sport que nous aimons tous. Les équipes de l'association se sont bien comportées lors des tournois, remportant même quelques bannières. Sept équipes se sont qualifiées pour les championnats provinciaux. Deux équipes ont perdu en demi-finale, trois ont été éliminées après le tournoi à la ronde, une équipe, le M13B a gagné l'argent, et le M11A a gagné l'or. L'équipe M18B, les Flammes Chaleur, a remporté l'or aux provinciaux de la ligue Centrale M18. Six joueurs du district 11 ont fait partie de l'équipe. Félicitations à toutes les équipes. Les suspensions ont été nombreuses, surtout au niveau M18C.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil mineur pour les heures de travail consacrées au hockey, ainsi que le personnel de HNB pour toute l'aide qu'il m'a apportée en répondant à mes nombreux appels et courriels. Votre aide est très appréciée.

Profitez de votre été et on se revoit à l'automne.

Eric Pelletier
Directeur du District 11

RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF - Nic Jansen

Alors que nous célébrons une autre saison de Hockey Nouveau-Brunswick (HNB), j'aimerais donner un aperçu des initiatives et des programmes de la saison 2024-2025 :

Le Championnat national féminin des M18 ans 2024 s'est déroulé du 3 au 9 novembre à Quispamsis. Parallèlement à cet événement, plusieurs initiatives de développement des compétences ont eu lieu, notamment des camps d'habiletés lors de la journée Découvrez le hockey avec Esso, un stage de certification Les entraîneuses, un séminaire pour les entraîneurs et un stage pour les arbitres.

En avril, Hockey Canada a annoncé que la Coupe Esso 2026 aura lieu à Dieppe, au Nouveau-Brunswick. HNB travaillera avec Hockey Canada et le comité organisateur local pour mettre en œuvre des initiatives de développement dans le cadre de l'événement.

HNB a établi un partenariat avec le programme de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de notre collaboration avec la Sport Clinic Law de l'UNB, les étudiants sont engagés à titre d'enquêteurs indépendants pour mener des enquêtes sur les plaintes, ce qui assure l'impartialité et le professionnalisme du processus. Le 21 février, la Sport Clinic Law de l'UNB a organisé un symposium comprenant des présentations sur un éventail de sujets importants, notamment la responsabilité dans le sport, la lutte contre la politique dans les sports pour les jeunes, les lois antidopage, la structuration d'un programme de résolution des conflits pour un sport sécuritaire, les athlètes transgenres dans les sports féminins, l'incidence des changements de règles de la NCAA sur le hockey universitaire canadien et les efforts de HNB pour lutter contre la maltraitance dans le sport.

HNB a organisé des camps à l'intention des jeunes neurodivergents à Dieppe, Quispamsis et Fredericton. Le programme était gratuit et ouvert à tous les jeunes neurodivergents âgés de 5 à 17 ans. Au total, 75 participants ont pris part aux séances qui incluaient 10 séances sur glace. Pour la première fois, un Jamboree a été organisé à Dieppe avec des participants des trois programmes. Le Jamboree comprenait des jeux et une soirée pizza, et il s'est terminé par une partie des Wildcats de Moncton.

Cette saison, HNB a organisé sept ateliers sur l'équité, la diversité et l'inclusion auxquels ont participé plus de 200 personnes. Les participants comprenaient des joueurs, des entraîneurs, des officiels, des parents et des bénévoles. Les ateliers avaient pour but de rendre notre sport plus inclusif, de montrer comment nous pouvons tenir compte des différences entre les gens et de proposer des idées pour promouvoir la sensibilisation à la diversité.

Félicitations aux Fury de l'AHFSE M13 AAA, aux Fury de l'AHFSE M15 AAA, aux Flyers de Dieppe M15 AAA, aux Flyers de Moncton M18 AAA et aux Blizzard d'Edmundston Junior A d'avoir remporté les championnats régionaux cette saison.

Merci encore à tous les bénévoles exceptionnels du Nouveau-Brunswick. Ce fut un plaisir de travailler avec un groupe de bénévoles passionnés et dévoués.

Au plaisir de vous retrouver autour de la patinoire!

Nic Jansen
Directeur Exécutif